

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, au cours de l'élaboration de notre politique fiscale—et je ne cherche nullement à établir une distinction entre le parti libéral et le parti conservateur . . .

M. Riis: Il n'y en a pas. C'est impossible, ce n'est même pas la peine d'essayer.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . je dis simplement que c'est une pratique courante depuis des années au ministère des Finances. Les cadres du ministère des Finances ont trouvé qu'il était utile de sonder un groupe d'experts sur certaines idées . . .

M. Cassidy: Et les simples Canadiens?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . afin de bien comprendre les répercussions techniques de ces propositions et de s'assurer que, lorsqu'elles seront présentées sous forme de Livre blanc ou de budget, elles reposeront sur des bases beaucoup plus solides que dans des cas antérieurs où l'on a négligé de chercher à obtenir des conseils aussi complets. Voilà le but de l'exercice.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST DISPOSÉ À ACCORDER LA MARGE DE MANOEUVRE NÉCESSAIRE POUR RÉGLER LE CONFLIT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre responsable des Postes.

Le gouvernement a causé la grève des Postes en imposant à la Société canadienne des postes des conditions impossibles. Les syndiqués seraient prêts à régler pour le *statu quo* assorti d'une protection contre l'inflation, mais la Société canadienne des postes ne peut même pas leur accorder cela, parce que le gouvernement lui a passé la camisole de force.

Et si on veut régler le conflit, il faut en venir au noeud du problème et la question qui se pose est la suivante: Est-ce que le gouvernement est prêt à poser le seul geste qui peut aider à régler ce problème, c'est-à-dire reconsidérer ses priorités en matière de service postal, accorder à la Société canadienne des postes la marge de manoeuvre dont elle a absolument besoin si elle veut poursuivre les négociations avec la moindre chance de succès?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Comme l'a signalé l'étude du Comité Marchment rendue publique l'année dernière, monsieur le Président, le précédent gouvernement avait laissé Postes Canada dans un désordre indescriptible . . .

M. Gauthier: Balivernes!

M. Andre: . . . et sa survie même était en péril. En 1981, la Chambre a accepté à l'unanimité de créer une société d'État qui, par l'entremise de son conseil d'administration, gérerait cette entreprise d'une façon saine. Voilà ce à quoi elle s'applique. En abordant à la Chambre des questions faisant présentement l'objet de négociations, le député trahit son parti, le Nouveau parti démocratique et le nôtre.

M. Gauthier: Abandonnez votre rôle de meneur de claques.

M. Andre: Personne ne veut faire la grève. Tout le monde souhaite une solution négociée. Mais le député ne rend service à personne en fournissant à la Chambre des renseignements qui sont faux, tendancieux et inexacts . . .

M. Gauthier: Ce n'est pas vrai.

M. Andre: . . . tout en prétendant savoir ce qu'il faut faire.

[Français]

LA MARGE DE MANOEUVRE DANS LES NÉGOCIATIONS

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le ministre responsable des Postes est dans les patates jusqu'aux oreilles. S'il avait lu le rapport Marchment, il se rappellerait que celui-ci recommandait que la Société ait jusqu'en 1990 pour équilibrer son budget, non pas seulement jusqu'à la fin de cette année fiscale.

Le pire, monsieur le Président, c'est que le gouvernement, en utilisant des travailleurs de remplacement pour livrer le courrier, manipule des chômeurs et les oblige à affronter des travailleurs réguliers. Cela ne peut mener qu'à la violence et à la détérioration du système . . .

[Traduction]

M. Crosbie: La question!

M. Guilbault (Saint-Jacques): Ne vous inquiétez pas, elle vient.

M. Crosbie: Quel soulagement!

Une voix: Pour vous, John, cela paraîtra du chinois.

M. Rossi: Allons, Crosbie, rendormez-vous.

[Français]

M. le Président: A l'ordre. S'il vous plaît, posez la question.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je disais que la solution, ce n'est pas d'utiliser des travailleurs temporaires, c'est d'en venir à ce que mes voisins d'en face veulent savoir. La question est simple: Est-ce que le gouvernement va donner à la Société canadienne des postes la marge de manoeuvre dont elle a absolument besoin pour continuer les négociations et avoir la chance, une maigre chance, d'en arriver à un accord? C'est la réponse que l'on attend de la part du gouvernement. Rien d'autre ne peut fonctionner.